



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable et de
l'Énergie

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie, et du numérique

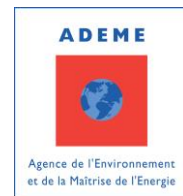
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Commissariat général à
l'Investissement



Communiqué de presse

Paris, le 1er juin 2015



40 projets innovants dans le domaine des transports, portés par des PME françaises, sélectionnés par le Programme d'investissement d'avenir

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'Investissement présentent les 40 projets lauréats de l'opération « Initiative PME » lancée dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir pour soutenir l'innovation dans le domaine des transports .

Dans le cadre de l'action « Véhicules et transports du futur » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), l'Etat et l'ADEME ont lancé le 13 janvier dernier l'appel à projets « Initiative PME 2015 ». L'objectif de cet appel à projets était d'identifier et de soutenir des projets de R&D innovants, portés par des PME, permettant notamment une amélioration des performances techniques, économiques ou environnementales dans les domaines du transports routier, maritime et ferroviaire.

Ce dispositif a rencontré un franc succès auprès des PME des filières concernées.

Sur les 89 projets déposés, **40 projets représentant plus de 15 millions d'euros d'investissement ont finalement été soutenus suite à une procédure de sélection rapide, qui s'est notamment appuyée sur les compétences conjuguées de l'ADEME, des ministères, des pôles de compétitivité ainsi que de représentants des secteurs industriels concernés.**


Au total, 28 projets sont issus du secteur routier, 7 du secteur ferroviaire et 5 projets du secteur maritime.

Une nouvelle édition de cet appel à projets sera lancée au cours du 3^e trimestre 2015.


PJ : fiches descriptives des projets

Contacts presse

Commissariat général à l'Investissement :

 Twitter : @cgi_pia

ADEME : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](#)

 Twitter : [@ademe](#)

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Le Programme Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme "prioritaires" par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. A travers ce programme, l'Etat s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain. www.investissement-avenir.gouvernement.fr